

Par M. Somerville :

2289. Votre temps était entré dans ce compte?—Non pas mon temps exactement, mais le compte montrait qu'il y avait un item pour travail extraordinaire occasionné par la chambre des Communes, dans les deux cas. Si vous examinez ces comptes, vous verrez que cela est exact. Prenez le total de ces comptes et déduisez-en la moyenne de McCabe pour chaque mois, laquelle était d'environ \$20, puis divisez le reste par deux, et vous trouverez ce que nous avons eu pour ces réponses à des ordres de la chambre des Communes. Je crois que dans un cas, vous obtiendrez quelque chose comme \$16, et dans l'autre environ \$5 ou \$6.

Par le Président :

2290. Sont-ce là les seuls paiements qui vous ont été faits cette année?—Ce sont les seuls, et je n'en ai jamais reçu d'autres.

Par M. Somerville :

2291. Voici un de ces comptes?—Oui, 1er février, 1889, "à travail extraordinaire pendant le mois de janvier dernier, entrée de l'action prise dans les différentes questions aux dossiers et collation des réponses aux ordres de la chambre—66 heures, à 50 centins, \$33." Si vous déduisez là-dessus \$20, la moyenne de McCabe, il vous restera \$13. Divisez cela par deux, et avons \$6.50. C'est un des comptes dont j'ai parlé. (Exhibit n° 22.)

2292. Vous dites que vous n'avez eu que \$6.50 sur ce compte?—J'ai dit que je n'avais pas eu plus; j'ai probablement reçu moins. Voici l'autre compte: 1er mars, 1889; "A travail extraordinaire pendant le mois de février dernier, entrée de l'action prises sur les questions aux dossiers et collation des réponses aux ordres de la chambre et de documents pour le bureau du Commissaire à Winnipeg—102 heures à 50 centins, \$51." Déduisez la moyenne de McCabe, \$20 par mois de ce montant, il restera \$31; divisez cela par deux et vous aurez \$15.50; c'est ce que j'ai reçu. (Exhibit n° 23.)

2293. Combien avez-vous reçu de McCabe en tout—\$22, suivant votre déclaration?—Environ \$22. Je ne puis jurer à une piastre près; mais ce sont là les deux comptes, et je tâche de vous aider à arriver à la vérité.

2294. Je ne crois pas que ceci soit conforme au rapport officiel du témoignage donné par M. McCabe?—Peut-être que non.

2295. Vous dites que vous n'avez reçu que \$22 de M. McCabe?—Je n'ai pas dit cela; j'ai dit que c'était à peu près cela.

2296. Avez-vous partagé avec quelque autre, ou quelqu'un a-t-il jamais partagé avec vous?—Non; c'est le seul homme avec qui j'ai jamais partagé.

F. McCABE est rappelé, assermenté et interrogé de nouveau.

Par M. Somerville :

2297. M. McCabe, vous avez donné votre témoignage devant ce comité, il y a quelque temps, au sujet de certaines matières?—Oui.

2298. Vous avez travaillé avec M. Brough à certains ouvrages du ministère de l'Intérieur?—Oui; j'ai quelque fois travaillé avec lui.

2299. Et vous avez partagé l'argent avec M. Brough après l'avoir gagné?—Je l'ai fait pendant quelquefois.

2300. Voici un compte. Regardez-le (Exhibit n° 14.) Quel en est la date?—Le 3 janvier 1889.

2301. Le montant du compte?—Est de \$37.

2302. Quelle partie de cet argent avez-vous payé à M. Brough?—J'en ai payé la moitié, autant que je puis me rappeler.

2303. Je veux que vous vous en rappeliez distinctement. Vous dites que vous en avez payé la moitié?—Oui.

2304. Voici un autre compte (Exhibit n° 22.) Quelle est la date de ce compte?—Le 1er février 1889.

2305. Quel en est le montant?—Trente-trois piastres. J'ai partagé cela aussi avec lui par moitié.